

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

*Travail — Liberté — Patrie*



ASSEMBLÉE NATIONALE

-----  
Cabinet de la Présidente

**ADOPTION EN PLÉNIÈRE DU PROJET DE LOI DE  
FINANCES EXERCICE 2024**

-----  
ALLOCATION DE  
SON EXCELLENCE MADAME LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE  
PRÉSIDENTE DE SÉANCE

Lomé, 22 décembre 2023

**Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances ;**

**Monsieur le Ministre secrétaire général du gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du bureau et de la conférence des présidents ;**

**Honorables députés et chers collègues ;**

**Monsieur le Commissaire Général de l'OTR ;**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux et Cadres des départements ministériels ;**

**Mesdames et Messieurs les Chefs de service de l'administration parlementaire ;**

**Mesdames et Messieurs les professionnels des médias ;**

**Mesdames et Messieurs,**

Au terme de cette journée de débat législatif intense, où nous avons examiné le projet de loi de finances, exercice 2024 ; comme vous, je suis heureuse de son aboutissement. Ce budget est le résultat d'une méthode, d'une concertation, d'une responsabilité qui pourrait se résumer à cette formule : investir dans l'avenir.

Investir dans l'avenir c'est d'abord préserver la croissance économique de notre pays, dans un contexte international bouleversé et un environnement économique régional incertain. Le Togo poursuit ainsi résolument et efficacement sa politique d'assainissement des finances publiques ayant permis d'atteindre un budget en hausse de 10,3% par rapport à l'année précédente soit deux mille cent soixante-dix-neuf milliards cent vingt-cinq millions neuf mille (2179 125 009 000) francs CFA.

Cette projection de la croissance économique vise à réponse davantage aux défis sociaux avec la poursuite des actions d'amélioration de l'inclusion et de l'égalité sociales. Pour preuve, il est consacré plus de 48% des crédits budgétaires de l'année 2024 aux ministères et institutions chargés de poursuivre les actions de bien-être

des populations et de sécurité socioéconomique des plus vulnérables.

Investir dans l'avenir c'est aussi accroître la persévérance et la réussite académiques. S'agissant du secteur de l'éducation nous notons que les dispositions envisagées permettront de doter les établissements et centres de formation d'outils nécessaires à l'apprentissage et à l'épanouissement des apprenants. Ainsi, les investissements prévus pour améliorer la qualité de l'éducation correspondent à 17% du budget de l'année 2024.

Dans le même sens d'offrir des services publics de qualité à toutes les couches sociales, le Togo s'engage à consacrer 8,1% de son budget exercice 2024 pour rendre le réseau de santé plus performant. La cible ambitieuse dans ce secteur est la couverture santé universelle que nous encourageons fortement.

Par ailleurs, investir dans l'avenir, c'est préserver le climat de paix et de sécurité propice au développement des activités socio-économiques. Ainsi, afin de garantir un

milieu de vie sécuritaire sur l'ensemble du territoire national, le Togo prévoit allouer 10,6% du budget 2024 au secteur de la défense et de la sécurité.

L'Assemblée nationale apprécie également les avancées en matière de décentralisation, notamment l'allocation de ressources importantes au Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales pour le développement harmonieux des régions.

**Messieurs les Ministres,**

**Honorables Députés et Chers Collègues,**

**Mesdames et Messieurs,**

A ce stade de mon propos, je voudrais exprimer ma gratitude à chacun d'entre vous pour sa contribution à l'étude et à l'examen du projet de loi de finances, exercice 2024. Je voudrais me réjouir de la disponibilité de Monsieur le ministre de l'Économie et des Finances et son équipe tout au long du processus des discussions budgétaires.

Ensuite, j'adresse mes félicitations aux membres de la commission des finances et du développement

économique ainsi qu'à tous les députés pour le travail remarquable accompli.

Enfin, je pense que chacun mérite des applaudissements pour sa contribution pertinente et éclairée ayant façonné ce projet de loi de finances, exercice 2024.

**Messieurs les Ministres,**

**Honorables Députés,**

**Mesdames et Messieurs,**

Ce budget équilibré est le reflet des efforts inlassables du Gouvernement sous l'impulsion du Président de la République en matière de mobilisation accrue des ressources et de leur allocation judicieuse en adéquations avec les priorités nationales.

Mieux encore, cette vitalité de notre économie est la manifestation la plus éloquente de la vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, visant la protection du pouvoir d'achat des Togolais, la performance des finances publiques et des investissements pour assurer un avenir reluisant à l'ensemble de la population togolaise.

À cet effet, la Représentation nationale tient à rendre hommage au Président de la République pour son abnégation et son engagement permanent dans la recherche du bien-être de tous. A ce titre, nous joignons nos voix à celles de l'ensemble de nos concitoyens pour exprimer notre compassion envers tous ceux qui ont été touchés par l'incendie du marché d'Agoè Assiyéyé survenu la nuit dernière.

**Honorables Députés,**

**Mesdames et Messieurs,**

Pour clore mon propos, je considère que la maximisation des ressources nationales, notamment par l'élargissement de l'assiette fiscale, requiert la responsabilité de chaque citoyen pour que les contributions soient équitables et répondent aux défis de modernisation et de développement durable de la nation togolaise.

Puisse Dieu, dans nos efforts individuels et collectifs, continuer de bénir le Togo et nous assurer un lendemain des plus glorieux !

Je vous remercie de votre aimable attention !